

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **09 juillet 2019 à 20 h 00**, sous la présidence de madame Julie Lemieux, mairesse.

Étaient présents les conseillers : M. Steven Strong-Gallant
Mme Isabelle Paré
M. Réjean Sauvé
Mme Aline Nault
M. Willy Mouzon

Était absent le conseiller : M. Alexandre Zalac

Madame Fanny Grosz, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

Avant de débiter la séance, Madame la mairesse souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la séance du 09 juillet 2019 à 20h00.

190-07-19

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant les points suivants :

- Bell – demande de consentement municipal ;
- Octroi d'un contrat à Martech pour la fourniture d'un ralentisseur pour la rue des Merles ;
- Mise en suspens du projet de construction de l'annexe du centre socio-culturel.

Et en retirant les points suivants :

- Aménagement du centre socio-culturel : dépôt des plans préliminaires de l'architecte ;
- Inscription au festival de la S.O.U.P.E. de Vaudreuil-Soulanges.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADMINISTRATION

191-07-19

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2019

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2019 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2019 soit approuvé tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	

Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

192-07-19

Autorisation à la directrice générale d'agir pour et au nom de la Municipalité auprès de Revenu Québec

IL EST RÉSOLU,

QUE Mme Fanny Grosz, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, soit autorisée à :

- inscrire la municipalité aux fichiers de Revenu Québec ;
- gérer l'inscription de la municipalité à clicSÉCUR – Entreprises ;
- gérer l'inscription de la municipalité à Mon dossier pour les entreprises, et généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin ;
- remplir les rôles et assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de la municipalité, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration ;
- consulter le dossier de la municipalité et agir au nom et pour le compte de la municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux	X	
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, INCLUANT LA VOIX DE LA MAIRESSE

193-07-19

Autorisation à la secrétaire-réceptionniste de procéder aux paiements sur Accès D Affaires

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité effectue de plus en plus de paiements en ligne via Accès D Affaires plutôt que de recourir à l'envoi de chèques ;

CONSIDÉRANT QUE le paiement des factures fait partie des tâches quotidiennes de Mme Carolle Lalonde, secrétaire-réceptionniste ;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST RÉSOLU,**

QUE Mme Carolle Lalonde soit autorisée à procéder aux paiements de factures en ligne sur Accès D Affaires, sous le contrôle de la direction générale.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux	X	
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, INCLUANT LA VOIX DE LA MAIRESSE

LOISIRS ET CULTURE

Aménagement du centre socio-culturel : dépôt des plans préliminaires de l'architecte

Sujet retiré.

Inscription au festival de la S.O.U.P.E. de Vaudreuil-Soulanges

Sujet retiré.

FINANCES

Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation de compétence

Une copie du rapport de Mme Fanny Grosz, directrice générale, est déposée au conseil.

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussignée, Fanny Grosz, certifie par les présentes que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de juillet 2019.

194-07-19

Approbation des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles ;

IL EST RÉSOLU d'approuver et de payer les comptes suivants :

Chèques nos C1900148 à C1900168	21 202, 25 \$
Paiement AccèsD L1900068 à L1900097	157 946, 62 \$
Chèques de salaires nos D1900106 à D1900111	3 553, 71 \$

GRAND TOTAL

182 702, 58 \$

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux	X	
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, INCLUANT LA VOIX DE LA MAIRESSE

195-07-19

Autorisation de paiement d'une facture de « Les Pavages la Cité »

CONSIDÉRANT QUE des travaux de resurfacement ont été effectués sur la rue des Colibris ;

CONSIDÉRANT QUE la facture s'élève à 27 680,23 \$, taxes incluses ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat prévoit que 95% de la somme soit payée à l'achèvement des travaux et qu'une retenue de 5% s'applique pendant un (1) an ;

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 10895 de « Les Pavages la Cité », à hauteur de 95%, soit 26 296,22 \$.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux	X	
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	

Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, INCLUANT LA VOIX DE LA MAIRESSE

196-07-19

Autorisation de virements de crédits

IL EST RÉSOLU,

QUE la directrice générale soit autorisée à procéder aux virements de crédits nécessaires aux postes budgétaires suivants :

- un montant de **10 000.00 \$** est transféré du poste budgétaire (02-130-00-419) « Gestion des archives, bureautique » au poste budgétaire (02-120-00-412) « Services juridiques » ;
- un montant de **600.00 \$** est transféré du poste budgétaire (02-130-00-419) « Gestion des archives, bureautique » au poste budgétaire (02-130-00-347) « Site web » ;
- un montant de **3 400.00 \$** est transféré du poste budgétaire (02-130-00-419) « Gestion des archives, bureautique » au poste budgétaire (02-701-21-522) « Entretien centre socio-culturel) ;
- un montant de **3 000.00 \$** est transféré du poste budgétaire (02-130-00-419) « Gestion des archives, bureautique » au poste budgétaire (02-130-00-726) « Ameublements et équipements de bureau » ;
- un montant de **5 000.00 \$** est transféré du poste budgétaire (02-130-00-151) « Secrétaire-adjointe » au poste budgétaire (02-130-00-726) « Ameublements et équipements de bureau » ;
- un montant de **10 000.00 \$** est transféré du poste budgétaire (02-130-00-151) « Secrétaire-adjointe » au poste budgétaire (02-701-21-681) « Électricité – centre socio-culturel ».

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux	X	
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, INCLUANT LA VOIX DE LA MAIRESSE

197-07-19

Modification de la résolution numéro 178-06-19

ATTENDU la résolution numéro 178-06-19 du 11 juin 2019 qui octroie un contrat de gestion de projet à la firme Enerzam dans le cadre de l'aménagement du centre socio-culturel pour un montant de 20 057.00 \$ (taxes en sus) ;

ATTENDU QUE les comptables de la municipalité nous conseillent de payer ces honoraires grâce au surplus accumulé non affecté ;

IL EST RÉSOLU,

QUE la résolution numéro 178-06-19 adoptée le 11 juin 2019 soit modifiée afin qu'on puisse y lire que la facture afférente audit contrat sera payée par l'appropriation d'un montant équivalent du surplus accumulé non affecté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux	X	
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, INCLUANT LA VOIX DE LA MAIRESSE

GESTION DU TERRITOIRE

198-07-19

Octroi d'un contrat à Infrastructel pour la mise à jour de la réglementation suite à la légalisation du cannabis

ATTENDU la réception d'une aide financière de 2310.00 \$ accordée par le MAMH pour les besoins liés à la légalisation du cannabis ;

ATTENDU QU'il y a lieu de revoir certains règlements municipaux suite à la légalisation du cannabis ;

ATTENDU QUE l'aide financière du MAMH permet de couvrir les frais liés à révision et la mise à jour des règlements suite à la légalisation du cannabis ;

ATTENDU la réception d'une offre de service de la firme Infrastructel dans ce cadre ;

IL EST RÉSOLU,

D'OCTROYER un contrat à la firme Infrastructel pour notamment réaliser une mise à jour de la réglementation actuelle en y intégrant la question du cannabis et intégrer les notions de culture, de vente et de consommation de cannabis en fonction de la législation, au taux horaire de **75 \$ de l'heure**, pour un volume d'heures de travail estimées à 20h. Les frais de déplacement seront couverts à hauteur de 0,55 \$/km.

QUE les honoraires de la firme Infrastructel seront payés par l'aide financière reçue du MAMH.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux	X	
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, INCLUANT LA VOIX DE LA MAIRESSE

199-07-19

Demande d'aide financière « Petite voirie » - programme d'aide à la voirie locale, volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

CONSIDÉRANT QU'il est devenu nécessaire de réaliser des travaux sur les rues de la municipalité, notamment mais non limitativement des travaux de resurfacement, de nivellement, de lignage, de drainage et reprofilage de fossés, d'installation de ralentisseurs ;

IL EST RÉSOLU,

D'ADRESSER une demande d'aide financière d'un montant de 75 000.00 \$ à Mme Marilyne Picard, Députée de Soulanges, dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – volets projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE).

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux	X	
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, INCLUANT LA VOIX DE LA MAIRESSE

200-07-19

Octroi d'un contrat pour le lignage du Chemin St-Henri et du stationnement de l'hôtel de ville

ATTENDU QU'il est nécessaire de refaire le lignage du Chemin St-Henri ;

ATTENDU QU'il faut également procéder à du marquage au niveau du stationnement de l'hôtel de ville pour matérialiser des espaces de stationnement réservés aux employés

municipaux et refaire l'espace sans stationnement devant les boîtes aux lettres de Postes Canada ;

ATTENDU QUE l'entreprise Maître Traceur propose les prix les plus compétitifs pour ces travaux ;

IL EST RÉSOLU,

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Maître Traceur selon les tarifs reçus :

- 995 \$ (taxes en sus) pour le traçage de la ligne axiale sur le Chemin St-Henri ;
- 195 \$ (taxes en sus) pour indiquer 3 espaces de stationnement un 1 espace sans stationnement.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux	X	
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, INCLUANT LA VOIX DE LA MAIRESSE

201-07-19

Fin du projet pilote concernant le règlement 212-2016 concernant la garde de poules et l'interdiction d'élevage de volailles en zones résidentielles

ATTENDU la résolution numéro 176-06-19 du 11 juin 2019 instaurant un projet pilote pour une durée de 3 mois permettant aux résidents du 126, rue Martin de conserver un coq à l'intérieur de leur résidence sous certaines conditions ;

ATTENDU QUE la municipalité a été informée que ledit coq est mort ;

ATTENDU QU'il n'y a de ce fait plus lieu de poursuivre le projet pilote ;

IL EST RÉSOLU,

DE METTRE un terme immédiat au projet pilote concernant le règlement 212-2016 concernant la garde de poules et l'interdiction d'élevage de volailles en zones résidentielles.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux	X	
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, INCLUANT LA VOIX DE LA MAIRESSE

202-07-19

Appel d'offres sur invitation : sel de déglçage pour l'hiver 2019/2020

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER la directrice générale à inviter deux entreprises à déposer une soumission pour la fourniture de sel de déglçage pour le déneigement 2019/2020.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux	X	
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, INCLUANT LA VOIX DE LA MAIRESSE

SUJETS ADDITIONNELS

203-07-19

Bell – Demande de consentement municipal

CONSIDÉRANT QUE Bell a présenté une *Demande de consentement municipal* datée du 04 juillet 2019 concernant la mise en place de nouveaux torons, de nouveaux poteaux, de nouvelles ancrs et de câbles de fibre optique sur la rue du Triton, la rue de la Rainette et la rue du Sommet ;

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER la directrice générale à compléter et approuver la *Demande de consentement municipal* ainsi que tout document relatif à cette affaire.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux	X	
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	ABSENT	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, INCLUANT LA VOIX DE LA MAIRESSE

204-07-19

Octroi d'un contrat à Martech pour la fourniture d'un ralentisseur pour la rue des Merles

ATTENDU la résolution 185-06-19 du 11 juin 2019 autorisant l'installation d'un ralentisseur sur la rue des Merles ;

ATTENDU la réception de plusieurs soumissions ;

IL EST RÉSOLU,

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture d'un ralentisseur pour la rue des Merles à l'entreprise Martech, suivant l'offre de service reçue, soit 3 dos d'ânes en caoutchouc pour un total de 405,00 \$ (taxes en sus) + frais de transport et d'installation.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux	X	
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	ABSENT	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, INCLUANT LA VOIX DE LA MAIRESSE

205-07-19

Mise en suspens du projet de construction de l'annexe du centre socio-culturel

ATTENDU la réception de nouvelles informations relatives aux programmes TECQ 2014/2018 et 2019/2023 ;

ATTENDU que le conseil municipal souhaite prendre du temps dans ce projet ;

IL EST RÉSOLU,

DE METTRE EN SUSPENS le projet de construction de l'annexe du centre socio-culturel (nouvelle salle mécanique) pour quelques semaines ou mois ;

DE DEMANDER à la directrice générale de faire le nécessaire en ce sens auprès de l'ingénieur et de l'architecte qui travaillent sur ce projet ;

DE DEMANDER à la directrice générale de supprimer l'appel d'offres qui a été publié dans ce cadre sur SEAO.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux	X	
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	ABSENT	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, INCLUANT LA VOIX DE LA MAIRESSE

CORRESPONDANCE

La directrice générale dépose la correspondance reçue.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la Mairesse ouvre la période de questions à 20h12 et invite les personnes présentes à s'exprimer.

206-07-19

Levée de l'assemblée

Il est proposé et résolu de lever la séance à 20h46.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux	X	
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, INCLUANT LA VOIX DE LA MAIRESSE

La séance est levée à 20h46.

Julie Lemieux, mairesse

Fanny Grosz, directrice générale
et secrétaire-trésorière